



DECLARATION DES PERFORMANCES

SK_P3_MH

1. Code d'identification du produit type :

SWISS KRONO P3 MH

2. Numéro de type, de lot ou de série permettant l'identification du produit de construction conformément à l'article 11, paragraphe 4 :

Date de production (jour, mois, année) et numéro d'Ordre de Fabrication (OF) indiqués sur l'étiquette du paquet

3. Usage(s) prévu(s), conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

Usage intérieur en milieu humide en tant que composant non structurel

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :

**SWISS KRONO S.A.S.
Route de Cerdon
45600 SULLY-SUR-LOIRE
FRANCE**

5. Adresse de contact du mandataire :

Non applicable

6. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances conformément à l'annexe V :

Système 4

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

L'organisme notifié n'intervient pas en système 4

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

Non applicable

9. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles		Performances					Spécification technique harmonisée
1	Résistance en flexion N/mm^2	Epaisseur (mm)					
		10 ≤ e ≤ 13	13 < e ≤ 20	20 < e ≤ 25	25 < e ≤ 32	32 < e ≤ 38	
		15	14	12	11	9	
2	Qualité du collage	NA					
3	Cohésion interne (résistance en traction) N/mm^2	Epaisseur (mm)					
		10 ≤ e ≤ 13	13 < e ≤ 20	20 < e ≤ 25	25 < e ≤ 32	32 < e ≤ 38	
		0,45		0,40	0,35	0,30	
4	Durabilité (gonflement en épaisseur après 24h) %	Epaisseur (mm)					
		10 ≤ e ≤ 13	13 < e ≤ 20	20 < e ≤ 25	25 < e ≤ 32	32 < e ≤ 38	
		≤ 17	≤ 14	≤ 13		≤ 12	
5	Durabilité (résistance à l'humidité)	Epaisseur (mm)					
		10 ≤ e ≤ 13	13 < e ≤ 20	20 < e ≤ 25	25 < e ≤ 32	32 < e ≤ 38	
	Cohésion interne (traction) après essai cyclique N/mm^2	0,15		0,13	0,12	0,10	0,09
		Epaisseur (mm)					
	Gonflement en épaisseur après essai cyclique %	10 ≤ e ≤ 13	13 < e ≤ 20	20 < e ≤ 25	25 < e ≤ 32	32 < e ≤ 38	
		≤ 14	≤ 13	≤ 12		≤ 11	
6	Dégagement de formaldéhyde	Classe E 1 ou E 0.5					
7	Réaction au feu ^f <i>Pour une densité minimale de 600 kg/m³</i>	Classe (hors plancher) ^g		Classe (plancher) ^h			
	Sans lame d'air à l'arrière du panneau ^{ab} <i>Pour une épaisseur minimale de 9 mm</i>	D-s2,d0		D _{fi} ,s1			
	Avec lame d'air fermée ou ouverte ≤ 22mm à l'arrière du panneau ^c <i>Pour une épaisseur minimale de 9 mm</i>	D-s2,d2		-			
	Avec lame d'air fermée à l'arrière du panneau ^d <i>Pour une épaisseur minimale de 15 mm</i>	D-s2,d0		D _{fi} ,s1			
	Avec lame d'air ouverte à l'arrière du panneau ^d <i>Pour une épaisseur minimale de 18 mm</i>	D-s2,d0		D _{fi} ,s1			
	Sans restriction	E		E _{fi}			

^a Monté, sans lame d'air, directement sur un support constitué par un produit de classe A1 ou A2-s1,d0 ayant une masse volumique minimale de 10 kg/m³, ou au minimum par un produit de classe D-s2,d2 ayant une masse volumique minimale de 400 kg/m³

^b Un support de matériau isolant à base de cellulose de classe E au minimum peut être inclus s'il est monté directement sur le panneau, hormis pour les planchers

^c Monté avec une lame d'air à l'arrière. Le revers de la cavité doit être constitué d'un produit de classe A2-s1,d0 au minimum ayant une masse volumique minimale de 10 kg/m³

^d Monté avec une lame d'air à l'arrière. Le revers de la cavité doit être constitué d'un produit de classe D-s2,d2 au minimum ayant une masse volumique minimale de 400 kg/m³

^f Un écran pare-vapeur ayant une épaisseur maximale de 0,4 mm et une masse volumique de 200 g/m² peut être monté entre le panneau et un substrat s'il n'y a pas de lame d'air entre eux

^g Classe prévue dans le Tableau 1 de l'Annexe à la Décision de la Commission 2000/147/CE

^h Classe prévue dans le Tableau 2 de l'Annexe à la Décision de la Commission 2000/147/CE

Caractéristiques essentielles		Performances					Spécification technique harmonisée	
8	Perméabilité à la vapeur d'eau μ <i>pour une densité moyenne de 600 kg/m³</i>	15 en coupelle humide 50 en coupelle sèche					NF EN 13986:2004 +A1:2015	
9	Isolation aux bruits aériens <i>dB</i> <i>pour les fréquences de 1 kHz à 3 kHz</i>	Epaisseur (mm)						
		16 mm	19 mm	22 mm	28 mm	38 mm		
		27	28	29	30	32		
10	Absorption acoustique α <i>dB</i>	0,10 de 250 Hz à 500 Hz 0,25 de 1 000 Hz à 2 000 Hz						
11	Conductivité thermique λ <i>W/(m.K)</i> <i>pour une densité moyenne de 660 kg/m³</i>	0,13						
12	Durabilité biologique	Classe d'emploi 2						
13	Teneur en pentachlorophénol <i>ppm</i>	PCP $\leq$ 5						

NA = Non Applicable

NPD = Performance Non Déterminée

Tolérances générales		
Tolérances en longueur et largeur	± 5 mm	EN 324-1
Tolérance en épaisseur (poncée)	$\pm 0,3$ mm	
Tolérance de rectitude des bords	1,5 mm/m	EN 324-2
Tolérance d'équerrage	2 mm/m	
Teneur en humidité (départ usine)	5 – 13 %	EN 322
Tolérance de la masse volumique moyenne à l'intérieur d'un panneau	± 10 %	EN 323

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Fait à Sully-sur-Loire, le 01 janvier 2025, pour le fabricant et en son nom par :



Vincent ADAM
Président